

Zones fonctionnelles transfrontalières Luxembourg-Wallonie Nord et Sud
Atelier de gouvernance



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire



Wallonie - Bruxelles
International.be

Zones fonctionnelles transfrontalières Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

Début : 8h30

- Introduction de la maîtrise d'ouvrage
- Présentation des objectifs de l'atelier et des stratégies
- Questions/réponses

Pause vers 10h30

- Présentation des modèles de gouvernance
- Discussion sur les modèles de gouvernance
- Conclusion et fin de l'atelier

Fin prévue vers 12h30



Zones fonctionnelles transfrontalières
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

Introduction de la maîtrise d'ouvrage

Zones fonctionnelles transfrontalières
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

Présentation des stratégies transfrontalières

Principes

» Stratégie fondée sur :

- les entretiens
- le diagnostic
- l'atelier régional

» Documents de stratégies distincts :

- Un document de stratégie pour la ZFT Nord
- Un document de stratégie pour la ZFT Sud

» Stratégie basée sur les six thématiques prioritaires :

- Développement urbain
- Services et équipements publics
- Mobilité
- Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
- Economie régionale, locale et circulaire
- Tourisme

» Stratégie développée en :

- Axes stratégiques
- Axes opérationnels
- Champs d'action
- Idées de projet



Stratégies transfrontalières

Développement urbain

Développement urbain

2 axes stratégiques :

» **Tendre vers le zéro artificialisation nette**

- Développer les pôles urbains et les principales centralités villageoises
- Renforcer la rénovation urbaine
- Renforcer la coopération énergétique transfrontalière
- Maintenir et valoriser les zones vertes et préserver les bassins versant des barrages d'une urbanisation trop conséquente (ZFT Nord)

» **Valoriser et renforcer la construction durable**

- Recourir à des matériaux de construction locaux
- Promouvoir des formes d'urbanisation denses et mixtes
- Rénover le bâti existant
- Valoriser les savoirs et connaissances locaux



Tendre vers le zéro artificialisation nette

○ Développer les pôles urbains et les principales centralités villageoises

- » Concentrer l'habitat, le commerce et les services et favoriser la multifonctionnalité dans les pôles urbains et dans les principaux villages, surtout ceux dotés d'une gare.

Pôles identifiés ZFT Nord : Bastogne, Wiltz, Redange, Libramont et secondairement Neufchâteau, Habay et Marbehan. Pôles identifiés ZFT Sud : Arlon, Steinfort et secondairement Virton et Pétange.

- » Tendre vers la ville/village des 15/10 minutes surtout pour les pôles urbains et dans les principaux villages.

Pôles identifiés ZFT Nord : Bastogne, Wiltz, Redange, Libramont et secondairement Neufchâteau.

Pôles identifiés ZFT Sud : Arlon, Steinfort et secondairement Virton et Pétange.

○ Renforcer la rénovation urbaine

- » Revaloriser les bâtiments abandonnés
- » Répondre aux besoins croissants en petits logements via la subdivision de logements unifamiliaux et des opérations de démolition-reconstruction là où les niveaux de prix du marché immobilier le permettent.
- » Recycler les friches notamment celles localisées le long des axes ferroviaires.

○ Maintenir et valoriser les zones vertes + préserver les bassins versant des barrages d'une urbanisation trop conséquente (ZFT Nord)

- » Concentrer l'urbanisation dans les localités situées le long des axes structurants des transports en commun, surtout le long des lignes ferroviaires
- » Limiter l'urbanisation dans les bassins versants des barrages de la Haute Sûre et de Nisramont en dehors des principaux villages (ZFT Nord)
- » Conserver la ceinture verte entre la Ville de Luxembourg et la région sud notamment à Steinfort. (ZFT Sud)



Valoriser et renforcer la construction durable

○ **Recourir à des matériaux de construction locaux**

- » Développer la filière bois et la mettre en réseau des 2 côtés de la frontière.
Pôles identifiés ZFT Nord : Gouvy, Clervaux et Redange
Pôles identifiés ZFT Sud : Virton, Etalle et Capellen
- » Développer l'économie circulaire liée à la construction et la mettre en réseau des 2 côtés de la frontière.
Pôles identifiés ZFT Nord : Wiltz, Bastogne.
Pôles identifiés ZFT Sud : Arlon, Virton, Athus et le pôle de développement européen

○ **Promouvoir des formes d'urbanisation denses et mixtes**

- » Augmenter l'offre en logements en limitant la consommation foncière tout en assurant la qualité de vie et l'accès au logement pour tous
- » Revoir les typologies du bâti résidentiel et sortir du modèle 4 façades en s'appuyant sur les typologies bâties d'avant les années 1950

○ **Rénover le bâti existant**

- » Renforcer l'isolation thermique du bâti ancien tout en respectant les qualités architecturales
- » Procéder à des démolitions-reconstructions lorsque cela se justifie

○ **Valoriser les savoirs et connaissances locaux**

- » Promouvoir l'artisanat local comme l'ardoisière, la menuiserie
- » Promouvoir la formation en construction durable



Stratégies transfrontalières

Services et équipements publics

Services et équipements publics

3 axes stratégiques :

» Anticiper les besoins en services à la population

- Mettre en place une offre équilibrée en enseignement obligatoire
- Passer d'une concurrence commerciale exacerbée à une régulation plus durable et équilibrée
- Optimiser l'usage des équipements culturels et sportifs

» Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé

- Implémenter au niveau local l'accord-cadre de coopération santé du 29 mars 2023
- Favoriser un accès transfrontalier aux équipements hospitaliers
- Faire face à la pénurie du personnel en soins de santé

» Valoriser et mettre en réseau l'offre d'enseignement supérieur

- Renforcer l'offre de formation dans le secteur des soins de santé
- Accentuer les relations entre l'offre d'enseignement supérieur et les filières économiques
- Réfléchir au développement de l'offre de formations liées aux besoins des métiers futurs



Anticiper les besoins en services à la population

○ Mettre en place une offre équilibrée en enseignement obligatoire

- » Coopérer en vue d'adapter l'offre scolaire obligatoire à l'évolution démographique compte tenu des flux transfrontaliers

○ Passer d'une concurrence commerciale exacerbée à une régulation plus durable et équilibrée

- » Redynamiser les divers centres-villes en y concentrant les commerces d'achats peu pondéreux dans des projets mixtes logements + commerce
- » Intégrer les commerces d'achats courants dans les principaux villages pour minimiser l'usage de la voiture

○ Optimiser l'usage des équipements culturels et sportifs

- » Mutualiser les équipements et coopérer notamment lors de travaux de rénovation
- » Promouvoir en transfrontalier les activités culturelles et les programmes culturels transfrontaliers



Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé

○ Implémenter au niveau local l'accord-cadre de coopération santé du 29 mars 2023

- » Mettre en place les coopérations entre les deux versants en s'appuyant sur le projet Interreg COSAN

○ Favoriser un accès transfrontalier aux équipements hospitaliers

- » Evaluer l'impact du futur Grand Hôpital à Houdemont sur l'accès aux soins hospitaliers pour les populations au Nord et Est de Bastogne et les solutions transfrontalières (*ZFT Nord*)
- » Evaluer l'impact du futur Grand Hôpital à Habay sur l'accès aux soins hospitaliers pour les populations au Sud-Est d'Arlon et les solutions transfrontalières (*ZFT Sud*)
- » Faire coopérer les équipes de médecine d'urgence

○ Faire face à la pénurie du personnel en soins de santé

- » Collaborer en vue de promouvoir les métiers de la santé auprès des jeunes
- » Faire collaborer le Département santé (infirmiers, kinésithérapeutes, logopèdes) de la HERS à Libramont et le LTPS de Bascharage.



Valoriser et mettre en réseau l'offre d'enseignement supérieur

○ Renforcer l'offre de formation dans le secteur des soins de santé

- » Développer des cours de langue adaptés aux professions de santé, notamment pour le personnel originaire des pays du Sud et de l'Est de l'Europe + du Maghreb
- » Développer des stages transfrontaliers

○ Accentuer les relations entre l'offre d'enseignement supérieur et les filières économiques

- » Créer le cadre pour permettre des stages en entreprise transfrontaliers
- » Intégrer des acteurs du milieu professionnel lors de la refonte des cursus

○ Réfléchir au développement de l'offre de formations liées aux besoins des métiers futurs

- » Partir des besoins du marché transfrontalier de l'emploi pour identifier les nouveaux créneaux méritant de déboucher sur de nouveaux cursus d'enseignement supérieur.



Stratégies transfrontalières **Mobilité**

Mobilité

» Rééquilibrer la répartition des parts modales

- Renforcer l'offre en transports en commun en transfrontalier
- Renforcer les modes actifs pour le first mile et le last mile
- Réduire les distances entre lieu de travail et lieu de résidence
- Renforcer l'intermodalité

» Renforcer l'approche transfrontalière coordonnée des infrastructures

- Améliorer l'accès en covoiturage
- Renforcer et améliorer les infrastructures cyclables
- Gérer les flux transfrontaliers et améliorer les données y relatives



Rééquilibrer la répartition des parts modales

- **Renforcer l'offre en transports en commun en transfrontalier**
 - » Poursuivre le développement de l'offre TEC transfrontalière là où les flux le justifient le plus
- **Renforcer les modes actifs pour le first mile et le last mile**
 - » Favoriser l'accès vers et depuis les gares et autres lieux d'intermodalité via des aménagements cyclables et piétons
- **Réduire les distances entre lieu de travail et lieu de résidence**
 - » Densifier l'offre de logement près du lieu de travail et près des lieux bien desservis en transport en commun et en services de proximité
 - » Favoriser les projets immobiliers mixtes (logements + services à la population) au sein des principales localités
- **Renforcer l'intermodalité**
 - » Aménager les nœuds de correspondance sur le réseau de transport en commun en de véritables pôles intermodaux.
 - ZFT Nord : pôle intermodal commun aux réseaux TEC et RGTR à Martelange*
 - ZFT Sud : pôles intermodaux à Arlon, Virton, Athus...*



Renforcer l'approche transfrontalière coordonnée des infrastructures

○ Améliorer l'accès en covoiturage

- » Favoriser une bande de covoiturage sur les axes rapides
- » Renforcer l'offre en P+R

○ Renforcer et améliorer les infrastructures cyclables

- » Mettre en réseau le maillage cyclable entre les 2 côtés de la frontière et renforcer la connexion entre les pistes cyclables internationales

○ Gérer les flux transfrontaliers et améliorer les données y relatives

- » Réaliser des études de mobilité spécifiques pour les déplacements transfrontaliers des travailleurs et étudiants
- » Réduire l'impact des flux de transit dans les lieux de vie traversés par les flux transfrontaliers
- » Tendre à la complémentarité des services TEC et RGTR



Stratégies transfrontalières

Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité

Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité

1 axe stratégique :

» **Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone**

- Renforcer les couloirs écologiques
- Renforcer les énergies renouvelables
- Renaturer les rivières
- Compléter les études et outils et sensibiliser et impliquer les citoyens
- Se rapprocher de l'autonomie alimentaire



Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone

○ Renforcer les couloirs écologiques

- » Renforcer les liaisons écologiques Est-Ouest s'appuyant sur les massifs forestiers, les cours d'eaux et cuestas
- » Atténuer l'effet barrière sur les principaux corridors écologiques liés à l'autoroute et à la N4

○ Renforcer les énergies renouvelables

- » Valoriser la biométhanisation, la biomasse, le solaire et l'éolien en transfrontalier
- » Augmenter les capacités de stockage de l'énergie

○ Renaturer les rivières

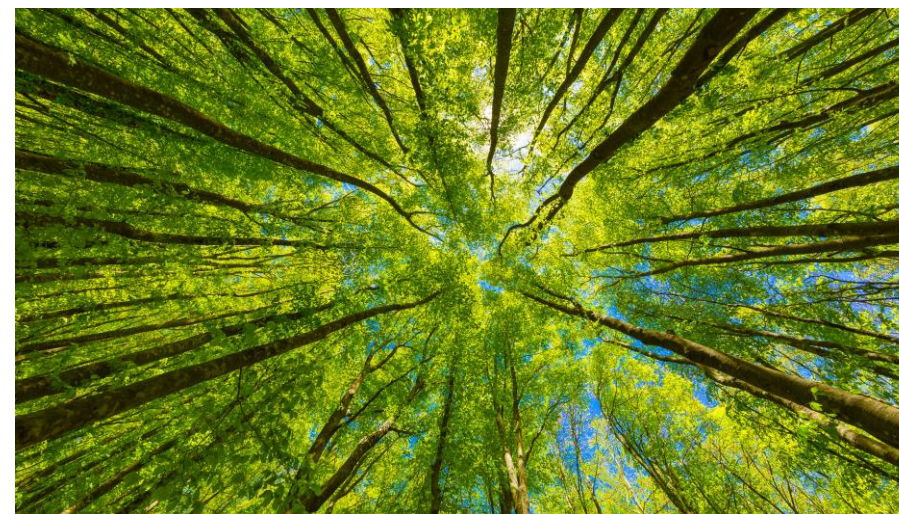
- » Créer des parcours didactiques et de sensibilisation
- » Eliminer les pessières en fond de vallée, aménager des zones d'immersion temporaire et reméandrer les cours d'eau trop rectilignes
- » Renaturer la vallée de la Chiers et son affluent la Messancy (*ZFT Sud*)

○ Compléter les études et outils et sensibiliser et impliquer les citoyens

- » Faire un inventaire, un monitoring des espèces protégées, Zones calmes, ...
- » Faciliter la solidarité dans la lutte contre la sécheresse notamment avec la réserve du Lac de la Haute-Sûre
- » Initier des coopératives citoyennes sur l'énergie

○ Se rapprocher de l'autonomie alimentaire

- » Diversifier la production agricole en développant le maraichage sur les bonnes terres du Gutland et de la Lorraine belge
- » Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande en produits alimentaires locaux (bio ou non bio) par-delà la frontière



Stratégies transfrontalières

Economie régionale, locale et circulaire

2 axes stratégiques

» Développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire

- Développer les logiques liées à l'économie circulaire
- Consolider les différentes filières liées à la transformation du bois
- Valoriser les ressources agricoles via les circuits courts
- Redynamiser l'activité économique dans les centralités
- Faciliter la mise en réseau des acteurs du monde économique et de la formation

» Fluidifier le marché de l'emploi transfrontalier (faire rencontrer l'offre et la demande)

- Renforcer les filières communes de formation professionnelle
- Sensibiliser et former aux métiers de demain
- Favoriser une accessibilité multimodale aux offres de formation et aux lieux d'emplois
- Renforcer la maîtrise des langues dans un contexte de plus en plus multiculturel



Développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire

○ Développer les logiques liées à l'économie circulaire

- » Renforcer Wiltz comme pôle d'excellence de l'économie circulaire (entreprises, centres de recherche...), et développer une synergie avec Bastogne. (*ZFT Nord*)
- » Travailler avec les arrondissements de Virton et d'Arlon où se trouvent des acteurs et des sites d'implantation potentiels (*ZFT Sud*)
- » Valoriser les déchets de construction
- » Créer une masse critique pour la récupération des déchets (construction etc)

○ Consolider les différentes filières liées à la transformation du bois

- » Miser sur la concentration des acteurs autour d'infrastructures déjà existantes (Pôle Bois de Gouvy pour la ZFT Nord et Scidus à Etalle pour la ZFT Sud)

○ Valoriser les ressources agricoles via les circuits courts

- » S'appuyer sur les ressources déjà développées grâce aux actions du projet Interreg FRUGAL et de certains GAL-LEADER

○ Redynamiser l'activité économique dans les centralités

- » Limiter le développement des commerces d'achats semi-courants peu pondéreux à une implantation en centre de ville ou de village à proximité d'une offre significative en transport en commun.
- » Développer, notamment à partir des friches, du foncier économique accessible pour les activités nuisantes

○ Faciliter la mise en réseau des acteurs du monde économique et de la formation

- » Développer un réseau de tiers-lieux dans les principales polarités
- » Faire collaborer les acteurs du cluster wallon Eco-Construction et du Wood cluster luxembourgeois présents dans les 2 ZFT



Fluidifier le marché de l'emploi transfrontalier (faire rencontrer l'offre et la demande)

○ Renforcer les filières communes de formation professionnelle

- » Proposer, dans les établissements de part et d'autre de la frontière, une offre concertée en métiers du bois, en (électro-)mécanique...

○ Sensibiliser et former aux métiers de demain

- » Proposer une offre de formation aux métiers numériques et aux technologies vertes (énergie renouvelable, éco-construction...)

○ Favoriser une accessibilité multimodale aux offres de formation et aux lieux d'emplois

- » Concentrer les entreprises et lieux de formation, sur les sites à vocation économique situés à proximité des gares et autres axes bien desservis en transport en commun transfrontaliers

Lieux potentiels pour la ZFT Sud : Steinfurt, Capellen, Arlon, Aubange, Pétange, Bascharage...

○ Renforcer la maîtrise des langues dans un contexte de plus en plus multiculturel

- » Développer les cours de français, luxembourgeois et allemand langue étrangère
- » Faire se rencontrer la jeunesse dans un cadre qui incite au multilinguisme (activités sportives, scolaires, culturelles, mouvements de jeunesse...)



Stratégies transfrontalières **Tourisme**

Tourisme

2 axes stratégiques :

» Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques

- Développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel
- Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire
- Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclotourisme et à la randonnée

» Mettre en réseau les acteurs, faire la promotion commune et valoriser les ressources humaines du secteur

- Mettre en réseau les acteurs de la promotion touristique (ORT, Parcs naturels, maisons du tourisme)
- Ouvrir le tourisme du territoire des 2 ZFT au marché germanophone en profitant du volume de clientèle potentielle de proximité
- Consolider et diversifier l'offre en hébergement touristique



Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques

○ Développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel

- » Valoriser les massifs forestiers, les cours d'eaux, les plans d'eau et les anciennes mines et ardoisières
- » Remettre en valeur les vestiges de la technique de l'abissage dans les fonds de vallée

○ Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire

- » Valoriser les vestiges de la civilisation romaine notamment le long des voies Reims-Trèves, Tongres-Metz et Reims-Cologne
- » Valoriser le patrimoine commun du Duché de Luxembourg (châteaux, villes...)
- » Valoriser les sites liés aux 2 guerres mondiales en s'appuyant sur Land of memory
- » Valoriser le patrimoine protoindustriel et industriel commun (tannerie et ardoisière)
- » Valoriser l'histoire des voies de communication (voies romaines, malle poste, canal Ourthe-Sûre, chemins de fer...)

○ Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclotourisme et à la randonnée

- » Poursuivre le développement des pistes cyclables
- » Dupliquer le succès de la Vennbahn sur EUROVELO 5 et interconnecter les deux itinéraires
- » Etendre le réseau de points nœuds en vue de couvrir tout le territoire
- » Dupliquer l'Escapardenne Trail plus au Sud (p. ex. de la Basse Semois et Haute et moyenne Sûre)



Mettre en réseau les acteurs, faire la promotion commune et valoriser les ressources humaines du secteur

- **Mettre en réseau les acteurs de la promotion touristique (ORT, Parcs naturels, maisons du tourisme)**
 - » Renforcer les dynamiques liées à la marque Ardenne
 - » Assurer la promotion en vis-à-vis (Houffalize-Troisvierges, Bastogne-Wiltz, Martelange-Esch-sur-Sûre, Attert-Beckerich pour la ZFT Nord et Arlon-Steinfort pour la ZFT Sud)
 - » Favoriser les liens entre les attractions de même type
 - » Développer des itinéraires thématiques transfrontaliers
- **Ouvrir le tourisme du territoire des 2 ZFT au marché germanophone en profitant du volume de clientèle potentielle de proximité**
 - » Assurer une promotion commune sur les marchés de l'ouest de l'Allemagne
 - » Démarcher avec WALLEX et Luxembourg Trade & Invest les grands opérateurs allemands du secteur touristique (chaînes hôtelières, chaînes exploitant des parcs d'attractions...)
- **Consolider et diversifier l'offre en hébergement touristique**
 - » Développer les logements insolites, les aires de bivouac
 - » Moderniser l'offre d'hébergement, tenant compte des standards actuels et du défi énergétique



Zones fonctionnelles transfrontalières
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

Questions & réponses

Questions & réponses

- » Avez-vous des réactions par rapport aux axes stratégiques ?
- » Quels sont les axes opérationnels à prioriser selon vous ?
- » Y a-t-il des axes opérationnels qui selon vous ne devraient pas être retenus et pourquoi ?
- » Avez-vous des idées de projets de coopération transfrontalière ?



Zones fonctionnelles transfrontalières
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

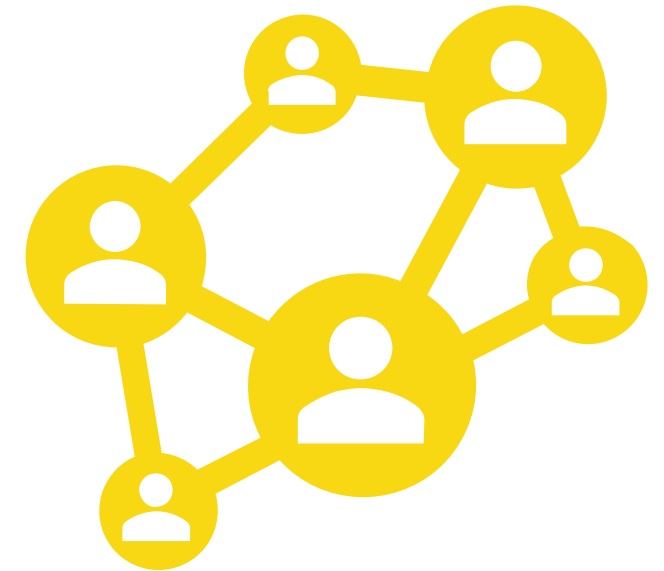
Présentation des modèles de gouvernance et discussion

Modèles de gouvernance

Principes

Gouvernance locale à mettre en place

- » La gouvernance locale à mettre en place pour bénéficier des fonds FEDER de 5,1 et de 4,15 millions d'Euro alloués aux deux Zones Fonctionnelles Transfrontalières Nord et Sud Wallonie-Luxembourg au cours de la Programmation 2021-2027 implique :
- Une **structure de gestion des Fonds FEDER** (commune aux deux ZFT)
 - Pour chaque ZFT :
 - Un **organe décisionnel**
 - Une **convention à signer entre la structure de gestion et le GECT - Autorité de gestion Programmes Interreg Grande Région** concernant la mise en place et mise en œuvre de la ZFT



Convention à signer entre la structure de gestion et le GECT - Autorité de gestion Programmes Interreg Grande Région

» Cette convention concerne

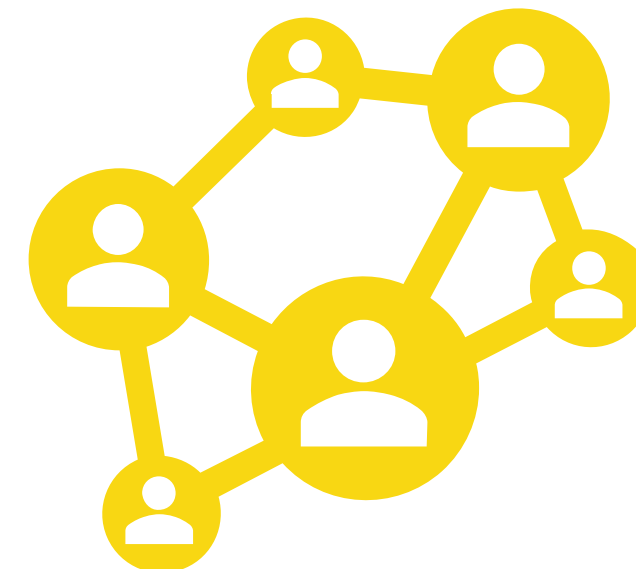
- l'objet et la durée d'application de la convention (art. 1) (date de début : à définir ; si possible au + tard fin du 1er trimestre 2024 / date de fin : 31/12/2028)
- Le périmètre de la zone fonctionnelle (art. 2)
- Le **document stratégique de la zone fonctionnelle** (art. 3) (annexé à la convention, il fait partie intégrante de celle-ci. Tout projet approuvé doit servir à la mise en œuvre de cette stratégie)
- La **désignation et les missions de la structure de gestion et de la structure décisionnelle de la zone fonctionnelle** (art. 4 et 5)
- Les missions des organes centralisés et décentralisés du Programme (art. 6) : Autorité de gestion, Secrétariat conjoint et Points de contact
- L'**allocation FEDER** (art. 7) par tranche (50% du montant dès la signature puis évaluation à mi-parcours en 2025 avec révision possible du montant accordé)
- Les **modalités administratives et financières de mise en œuvre** (art. 8) dont celles liées aux indicateurs de réalisation et de résultat, au reporting relatif aux infos financières (4 fois/an) et aux indicateurs de réalisation (2x/an) ainsi qu'au COMAC
- Le **plan de communication** (art. 9)
- Des dispositions diverses (art. 10 à 12) : Modification - Litiges - Clause attributive de juridiction - Nullité



Missions de la structure de gestion

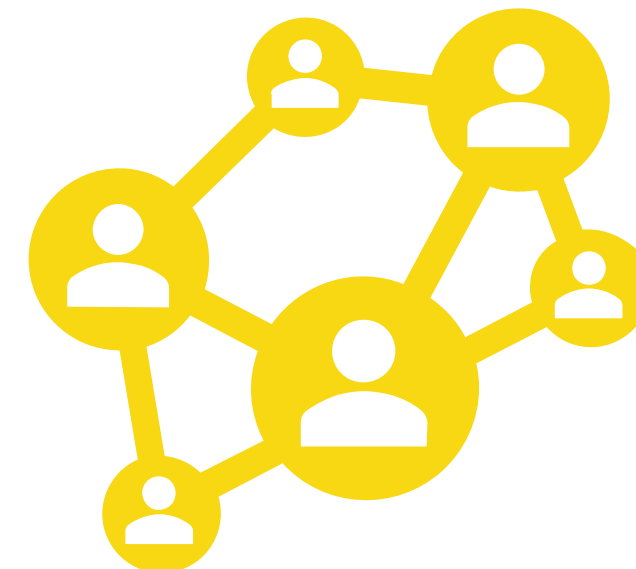
» Les **missions de la structure de gestion de la zone fonctionnelle** (art. 5.a) consistent en :

- l'objet et la durée d'application de la convention (art. 1) (date de début : à définir ; si possible au + tard fin du 1er trimestre 2024 / date de fin : 31/12/2028)
- Coordination stratégique et administrative de la ZFT
- Interlocuteur unique pour le compte de la zone à l'égard de l'Autorité de gestion du Programme ;
- Définition des **modalités liées à la procédure de dépôt et de sélection des projets**
- Définition des **critères de sélection applicables aux projets**, en + de ceux généraux du programme
- Elaboration d'un **plan de communication** pour l'ensemble de la zone
- **Soutien proactif au développement de projets** contribuant à la mise en œuvre de la stratégie
- Analyse de la **recevabilité et instruction sur le fond des projets** et communication du résultat au Secrétariat conjoint
- Suivi trimestriel et semestriel des indicateurs du programme (+ **définition d'indicateurs propres à la ZFT**)
- Assurer la **gestion du projet** « Gestion de la zone » conformément aux règles du programme
- Préparation des **décisions concernant la sélection des projets à soumettre à la structure décisionnelle**
- Préparation des **décisions d'attribution FEDER pour l'Autorité de gestion**
- Organisation, préparation et suivi du Comité d'accompagnement (COMAC) annuel commun à tous les projets de la zone
- Instruction des demandes de modification majeures déposées par les projets sur le fond, et communication du résultat au Secrétariat conjoint du programme



Structure de gestion unique aux deux ZFT

- » **Charge de travail estimée** par l'autorité de gestion à environ **1 ETP par ZFT**
- » Sa charge de travail va s'étaler entre le dépôt du projet « Gestion de la zone » **dès la convention signée** et **au plus tôt la fin du 1er trimestre 2029** (possibilité de couvrir aussi des frais liés à la préparation du projet comme pour les autres projets Interreg)
- » Le **projet « Gestion de la zone » de chaque ZFT** devra inclure des **frais de communication** dont ceux liés au lancement officiel des travaux de la ZFT dès la convention signée
- » Le **projet « Gestion de la zone »** peut bénéficier d'un **financement FEDER allant jusqu'à maximum 80%** sachant que le financement FEDER moyen pour l'ensemble des projets d'une ZFT doit s'élever à 60% ; le solde (entre 20 et 40%) sera pris en charge à part égale par le DATER et WBI
- » Les **financements FEDER demandés par la structure de gestion** seront **à répartir entre les deux ZFT au prorata du montant global** (5,1 vs 4,15 millions d'€, soit 55%/45%)
- » **Décision du Comité de pilotage de l'étude en cours** (DATER - WBI/RW) de **solliciter IDELUX - Département Stratégie territoriale** en vue d'**héberger** chez eux à Arlon la **structure de gestion** ; celle-ci a confirmé son intérêt pour la mission. Les modalités de l'accord sont en discussion entre IDELUX et le Comité de pilotage de l'étude (en vue d'une décision formelle).
- » Nécessité pour la structure de gestion retenue d'**éviter les situations de juge et partie**.



Organisation envisagée chez IDELUX, en cas de prise en charge de la gestion des ZFT



» Afin d'**éviter toute confusion entre la Structure de gestion des 2 ZFT et le rôle potentiel d'autres directions de l'intercommunales en tant que partenaire de projet de projets dans le cadre des ZFT :**

- La **direction Stratégie Territoriale** de l'**intercommunale IDELUX Développement** assurerait la **mission de Structure de gestion commune aux 2 ZFT** (IDELUX jouant jadis ce rôle jusqu'à Interreg IIIa SaarLorLux+)
 - 2 (à 3) personnes du **service Stratégie Territoriale** seraient affectées à la mission à des taux d'affectation à définir. En dehors du projet « Gestion de la zone », l'équipe ne participera pas comme partenaire financier ou méthodologique aux projets déposés dans le cadre des 2 ZFT
 - Ces personnes pourraient toutefois être partenaires de projets déposés dans les appels à projets « classiques », couvrant les Priorités 1, 2 et 4 du Programme de Coopération Interreg VI A GR
 - Les **autres services et autres intercommunales du Groupe IDELUX** (cf. service Prospection et Animation économique, les intercommunales. IDELUX Projets publics, IDELUX Eau, IDELUX Environnement...) ne seront **nullement impliqués dans la mission de structure de gestion.**
- ⇒ Ceux-ci pourront être de potentiels partenaires de projets dans le cadre des 2 ZFT. Dans ce cas, ils bénéficieront de l'accompagnement de la structure de gestion au même titre que les autres potentiels porteurs de projet
- ⇒ Les Structures de gestion des autres ZFT sont dans une situation assez similaire

Missions de la structure décisionnelle

» Les **missions de la structure décisionnelle de la zone fonctionnelle** (art. 5.b) consistent en :

- Cette structure doit statuer sur :
 - les **modalités** liées à la **procédure de dépôt et de sélection des projets**
 - les **critères de sélection applicables aux projets**
 - le **plan de communication de la zone**
 - la **sélection de projets proposés à la décision**
 - le **taux de cofinancement FEDER par projet** (cf. moyenne globale de 60% sur l'ensemble des projets de chaque ZFT)
 - les **modifications majeures proposées par les projets**
 - les **clôtures des projets approuvés** sur base des règles du programme
- Cette structure doit se doter :
 - Un **Règlement d'ordre intérieur** (mode de désignation des membres, durée du mandat, remplacement en cours de mandat, quorum nécessaire pour statuer, suppléants éventuels, procurations, présentiel / virtuel, autres organes à prévoir en plus de la structure décisionnelle – assemblée générale avec les 45/44 communes, groupes de travail thématique...)

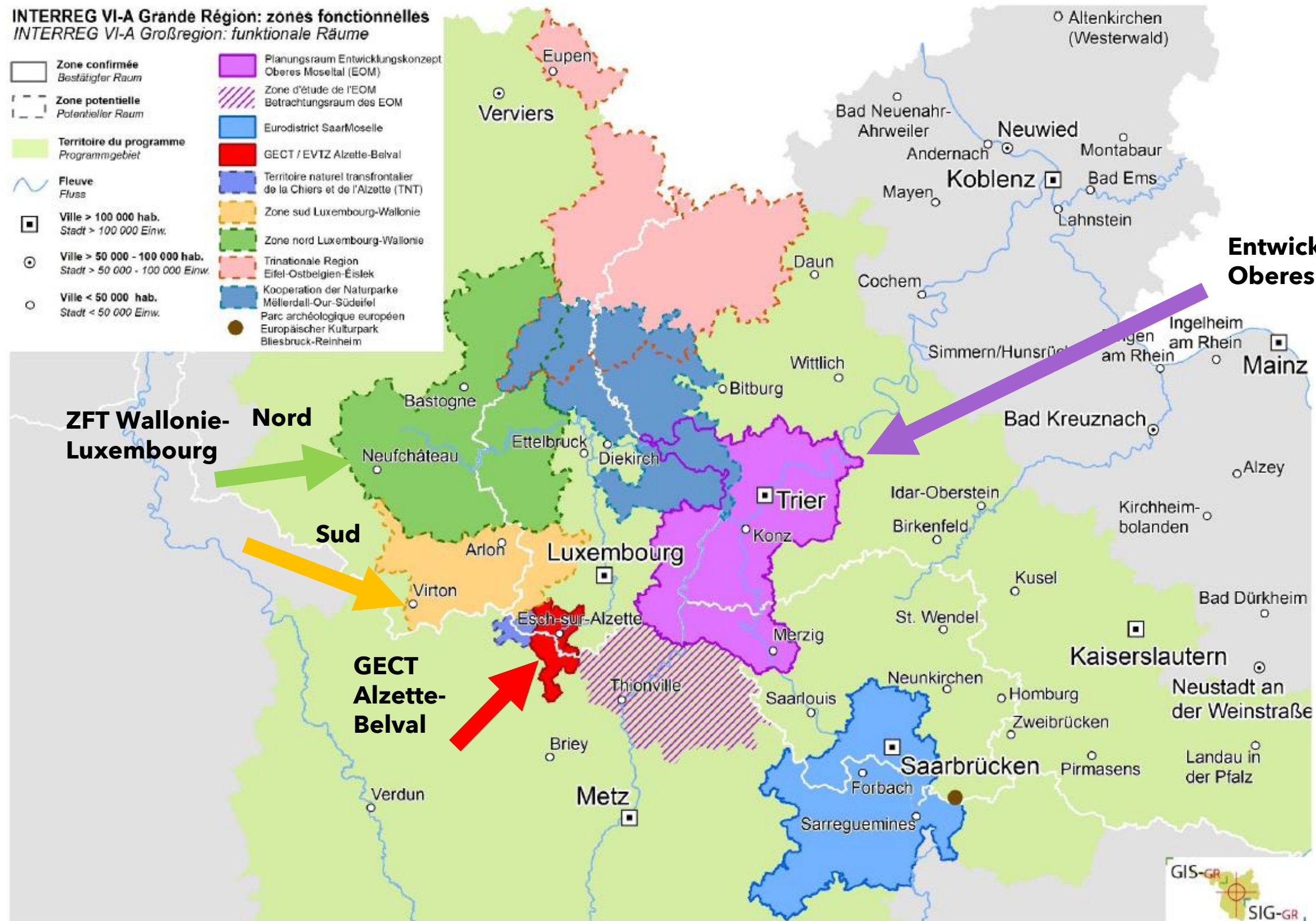


Modèles de gouvernance

Comparaison avec d'autres ZFT

Comparaison des 2 ZFT Luxembourg-Wallonie avec d'autres ZFT

- » ZFT ayant déjà signé une Convention avec le GECT Autorité de gestion et s'appuyant sur une structure de gestion et une stratégie préexistantes : le GECT Alzette-Belval (FR-LU) et l'Entwicklungskonzept Oberes Moseltal (DE-LU)



- » Comparaison pour ce qui concerne :
- La date de création de la structure, la superficie et le volume de population de leur territoire
 - Les effectifs au sein de la structure de gestion (dont ceux financés au titre de la ZFT)
 - La composition de la structure décisionnelle de chaque ZFT

ZFT	ZFT Wallonie-Luxembourg			GECT Alzette-Belval	E.O.M. (Entwicklungs-konzept Oberes Moseltal)
	ZFT Nord	ZFT Sud	Total des 2 ZFT		
Date de création	fin 2023 / début 2024			Mars 2013	1èrer étude initiée en 2016 et finalisée en 2018
Population					
GD Luxembourg	47.140	64.470	111.610	79.132	68.368
Wallonie	87.744	82.081	169.825		
Lorraine				29.402	
Rhénanie-Palatinat					256.207
Sarre					50.525
Total	134.884	146.551	281.435	108.534	375.100
Rythme de la croissance démographique	+++ LU & +++ BE	+++ LU & ++ BE	+++ LU & ++ BE	++ LU & + FR	++ LU & + DE
Superficie					
GD Luxembourg	649,7	185,8	835,5	74,7	469,4
Wallonie	541,7	1.474,2	2.015,9		
Lorraine				72,9	
Rhénanie-Palatinat					1.026,4
Sarre					261,9
Total	1.191,4	1.660,0	2.851,4	147,6	1.757,7
Montant de la contribution FEDER pour la ZFT (en millions d'€)	5,10	4,15	9,25	5,50	6,83
Siège de la ZFT	Intercommunale IDELUX à Arlon (BE) (à confirmer)			Site de Micheville à Audun-le-Tiche (FR)	Fédération des Associations Viticoles à Grevenmacher (LU)
Effectifs du personnel de la structure de gestion	environ 2 ETP pour les 2 ZFT			0,6 ETP pour la ZFT	0,85 ETP pour la ZFT

Au sens de la convention de la ZFT, la **structure décisionnelle** du GECT Alzette Belval est l'**Assemblée Générale**

Caractéristiques :

- » **Composition paritaire** (8 FR & 8 LU)
- » **Composition mixte** : 2 x 4 représentants locaux (LU : 4 communes / FR : 4 pour la Communauté de communes) et 2 x 4 représentants des niveaux supérieurs (FR : CD54, CD57, Région & Préfecture de Région / LU : 4 ministres)



zone fonctionnelle INTERREGle GECT recrute !Actualités – PresseContactez-nous

Le GECT Alzette Belval ?

Un territoire qui change ...

... pour faire l'agglomération

... pour vous !

avec le soutien des fonds européens

les instances décisionnelles

Exécutif restreint

Marie-Josée VIDAL
MEA – Etat luxembourgeois
1^{ère} Vice-Présidente



Philippe DESCHAMPS
Sous-Préfet de Thionville
Président du GECT
Alzette Belval



Pierre-Marc KNAFF
Echevin Ville d'Esch-sur-Alzette
Vice-Président



Daniel CIMARELLI
Vice-Président CCPHVA
Vice-Président



Bureau du GECT



Philippe DESCHAMPS (Etat)
Daniel CIMARELLI (CCPHVA)
Véronique GUILLOTIN (Grand Est)
Vincent HAMEN (CD54)
Gilbert SCHUH (CD57)
Membres titulaires

Marie-Josée VIDAL (Etat)
Pierre-Marc KNAFF (Esch-sur-Alzette)
Franca ROMEO (Sanem)
Paul WEIMERSKIRCH (Schifflange)
Anouk BOEVER-THILL (Mondercange)
Membres titulaires



Assemblée Générale du GECT

Philippe DESCHAMPS (Richard-Daniel BOISSON) (Etat)
Viviane FATTORELLI (Gilles DESTREMONT) (CCPHVA)
Sébastien REHIBI (Claude BOCEK) (CCPHVA)
Patrick RISSER (Antoine FALCHI) (CCPHVA)
Daniel CIMARELLI (Stephan BRUSCO) (CCPHVA)
Véronique GUILLOTIN (Brigitte TORLOTING) (Région Grand Est)
Vincent HAMEN (Annie SILVESTRI) (CD54)
Gilbert SCHUH (Alexandra REBSTOCK) (CD57)



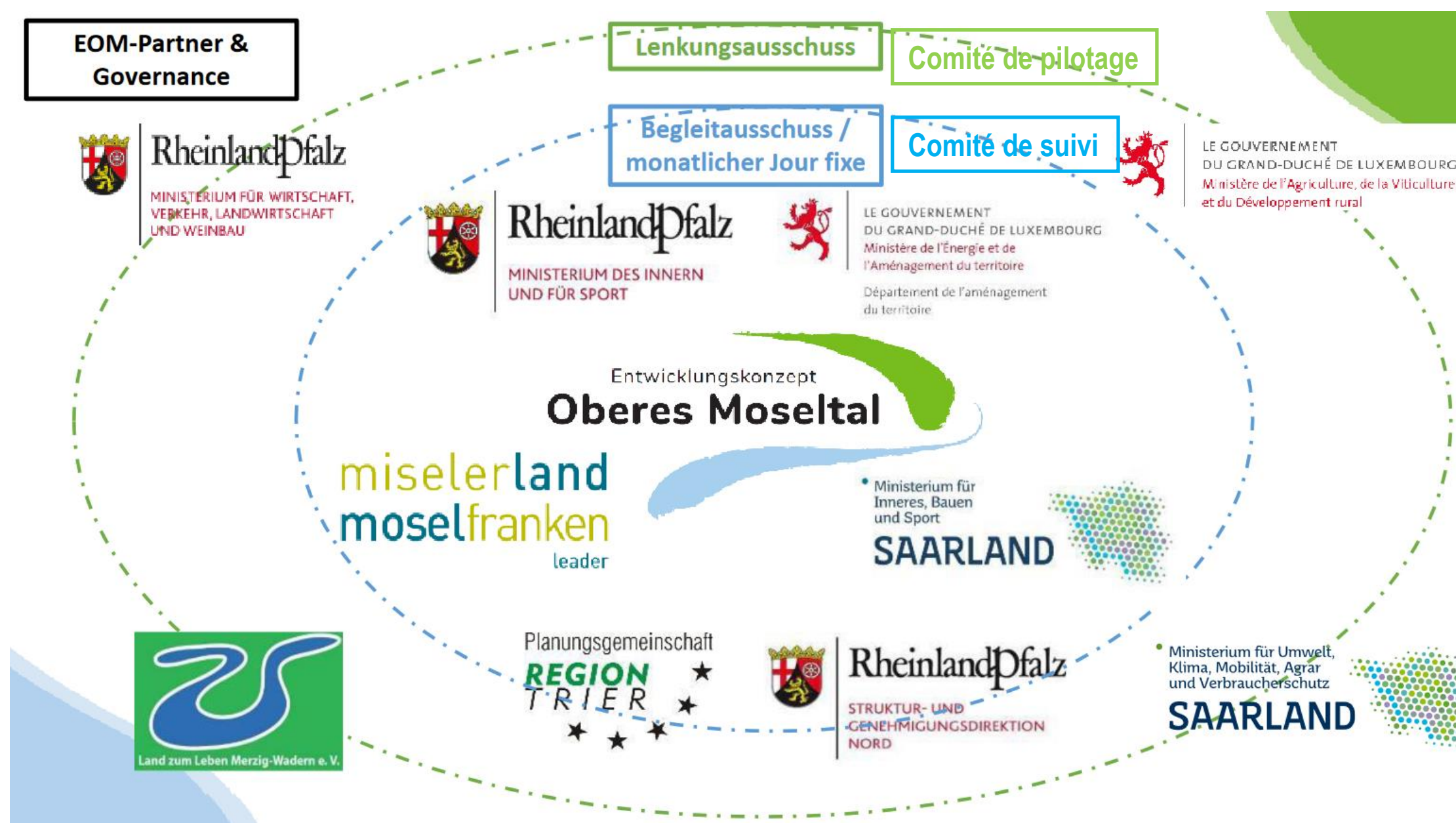
Pierre-Marc KNAFF (Daliah SCHOLL) (Esch-sur-Alzette)
Anouk BOEVER-THILL (Jeannot FÜRPASS) (Mondercange)
Simone ASSELBORN-BINTZ (Franca ROMEO) (Sanem)
Paul WEIMERSKIRCH (Albert KALMES) (Schifflange)
Claude TURMES (Marie-Josée VIDAL) (Etat)
Corinne CAHEN (Jean-Claude FELTEN) (Etat)
Taina BOFFERDING (Pol HENROTTE) (Etat)
Yuriko BACKES (Jean-Marie HAENSEL) (Etat)



Au sens de la convention de la ZFT, la **structure décisionnelle** de l'**Entwicklungskonzept Oberes Moseltal** est le **Comité de pilotage (Lenkungsausschuss)**

Caractéristiques :

- » **Composition non paritaire** (5 RLP + 3 LU + 3 SL)
- » **Composition mixte** : représentants des acteurs locaux (LU et RLP : chacun des deux GAL LEADER + SL : Kreis Merzig-Wadern) et représentants des niveaux supérieurs (des ministères en LU, RLP et SL + la Planungsgemeinschaft Region Trier)



Modèles de gouvernance

ZFT Luxembourg-Wallonie

Pistes relatives à la composition de la structure décisionnelle de chacune des 2 ZFT Luxembourg-Wallonie

» **Suggestion** de 3 principes de base :

- Comme pour le GECT Alzette-Belval et EOM : **composition mixte avec représentants locaux + représentants des niveaux de pouvoir supérieurs** (DATER + WBI et les 2 Ministres-présidents) vu leur implication dans le cofinancement de la structure de gestion
- Comme pour l'EOM, **privilégier une structure décisionnelle n'intégrant qu'un nombre limité de représentants des acteurs locaux vu le grand nombre de communes des 2 ZFT Wallonie-Luxembourg** (20 en RW – bientôt 19 (12 Nord + 8 Sud) et 25 depuis le 01/09/23 au LU (17 Nord et 8 Sud) et vu que beaucoup de ces communes ne sont pas frontalières (Choisir une **structure décisionnelle** plutôt **de type Comité de pilotage** que de type Assemblée générale)
- Comme pour le GECT Alzette Belval : avoir une **composition paritaire** (même nombre de représentants du LU et de la RW)



Composition de la structure décisionnelle de chacune des 2 ZFT Luxembourg-Wallonie

» **Proposition** du **comité de pilotage de l'étude** (DATER / WBI + cabinet des 2 ministres-présidents RW et FWB) :

- **Chaque structure décisionnelle** serait composée **pour chaque versant** (LU et RW) de **5 personnes** réparties de la façon suivante :

- 1 représentant du DATER  / du Cabinet du ministre-président RW 
- 3 représentants des communes côté LU  et côté RW 
Ces représentants des communes sont choisis via appel à candidature et tirage au sort en cas de candidats surnuméraires, avec rotation dans le temps de chaque côté.
- 1 représentant d'une structure intercommunale côté LU  et côté RW 
Ces représentants sont choisis via appel à candidature et tirage au sort en cas de candidats surnuméraires, avec rotation dans le temps de chaque côté + retrait temporaire en cas de juge et partie.

Structure de gestion commune

- » 1,5 à 2 ETP
- » Cellule basée chez IDELUX à Arlon (à confirmer)
- » Financement : 60% FEDER et solde réparti entre DATER et WBI

ZFT Nord

10 membres dont
5 
5 
5 

ZFT Sud

10 membres dont
5 
5 
5 

Structures décisionnelles

Financement

Taux moyen de financement
FEDER des projets : 60%

Taux moyen de financement
FEDER des projets : 60%

Budget FEDER alloué aux
projets :
5,1 millions d'€ - quote part
FEDER du financement de la
structure de gestion (55%)

Budget FEDER alloué aux
projets :
4,15 millions d'€ - quote part
FEDER du financement de la
structure de gestion (45%)

Précisions quant aux projets qui visent à couvrir l'ensemble des 2 ZFT

- » Même si la structure de gestion (basée chez IDELUX) sera commune aux 2 ZFT, c'est la **structure décisionnelle propre à chaque ZFT** qui **allouera** les **moyens aux projets qu'elle sélectionnera**
- » **Si le partenariat d'un projet veut couvrir à la fois la ZFT Nord et la ZFT Sud**, il est recommandé de :
 - **Déposer 1 seul projet dans la ZFT** où la **majorité des actions** sont **susceptibles de se réaliser** et où sont **localisés la plupart des acteurs impliqués**
 - **Attribuer** par la structure décisionnelle de cette ZFT l'**ensemble du financement au départ du budget spécifique** à cette ZFT (en concertation avec la structure décisionnelle de l'autre ZFT)
- » Il n'est **pas interdit de déposer 2 projets (un dans chaque ZFT)** mais cela impliquera de **réaliser 2 fois** un **travail** assez similaire dans chaque ZFT au niveau **administratif tout au long du projet**

Pérennisation à moyen/long terme des deux ZFT

- » Au-delà de l'actuel programme Interreg Grande Région 2021-2027, **volonté** des **autorités d'Interreg Grande Région** de **pérenniser dans la durée les différentes ZFT** (leur réserver un budget propre à nouveau lors de la prochaine programmation 2028-2034)
- » Vu les budgets alloués aux ZFT, **possibilité à moyen terme** de **donner** une **personnalité juridique propre à la structure de gestion**
- » **2 Formes possibles** pour une **structure de coopération transfrontalière** : **GECT** (Groupement Européen de Coopération Transfrontalière) ou **GBCT** (Groupement BENELUX de Coopération Transfrontalière)
- » Entre les 2 programmations, la structure de gestion devra a priori préparer une **nouvelle stratégie** et **favoriser le réseautage transfrontalier entre acteurs** afin de **faire émerger de nouveaux projets** qui seront **cofinancés par le FEDER** lors de la **programmation suivante**. Comment ce travail pourrait-il être assumé ? D'ici fin 2028, la question nécessite une réponse.



Deux personnalités juridiques propres possible à moyen terme

- » Les **GECT** et **GBCT** impliquent la **rédaction de statuts assez semblables** (la formule GBCT est un peu plus souple sur des points de détail)
- » Si l'on opte pour un statut **GBCT**, l'**élaboration des statuts** est un **travail que peut assumer gratuitement le Secrétariat Général du BENELUX** (travail estimé à entre 4 et 6 semaines par eux)
- » Si l'on opte pour un statut **GECT**, **nécessité de recourir à un bureau d'avocat spécialisé**
- » Selon le **SG du BENELUX**, **possibilité de les solliciter en vue de créer un GBCT et d'opter en dernière minute pour un GECT**
- » La **convention Interreg** et le **ROI à adopter** d'ici peu **dans chacune des deux ZFT** nécessitent de **trancher** beaucoup des **points à traiter dans l'élaboration des statuts d'un GBCT / GECT**
- » L'**adoption** d'un tel statut nécessite un **long processus de signature par chaque partie concernée par la structure et par 1 autorité de tutelle nationale**



Liste des chantiers prioritaires à initier dès la mission actuelle finie par la Structure de gestion commune aux 2 ZFT et par la structure décisionnelle propre à chaque ZFT

- » **Composer la structure décisionnelle** et **désigner en son sein président et vice-président**
- » **Signer la convention avec le GECT - Autorité de gestion**
- » **Estimer le budget nécessaire à la structure de gestion**, le **répartir entre les 2 ZFT** et **déposer un projet « Gestion de la zone » pour chaque ZFT** sur JEMS
- » **Définir la façon** dont les **projets INTERREG propres aux deux ZFT seront sélectionnés** (sélection en continu ou par appel à projets à des dates à fixer dans la convention) et **lancer les éventuels appels**
- » **Créer** pour ce faire des **pages internet spécifiques aux deux ZFT**
- » **Préparer un plan de communication** et **le faire valider par la structure décisionnelle**
- » **Organiser une manifestation de lancement commune aux deux ZFT** en conviant les **différents acteurs impliqués**
- » **Faciliter la mise en réseau des acteurs** pour faire **émerger au plus vite les projets** et **aider les porteurs de projets** pour introduire ceux-ci dans les règles de l'art sur JEMS



Zones fonctionnelles transfrontalières
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

Discussion sur les modèles de gouvernance

Questionnements

- » Avez-vous des réactions ?
- » Êtes-vous d'accord avec ce qui a été retenu par le comité de pilotage ?
- » Avez-vous des remarques par rapport à la structure décisionnelle proposée ?
- » ...



Zones fonctionnelles transfrontalières
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

**Conclusion et fin de
l'atelier**